



Communauté de Communes des Aspres



Restitution enquête séniors Charte des Solidarités avec les aînés

Oms, Brouilla et Terrats

Ordre du jour

- Présentation de la Charte des Solidarités avec les aînés pilotée par la MSA Grand Sud**
- Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête séniors**
- Echange avec la salle**
- Pistes d'actions opérationnelles**

Présentation de la Charte des Solidarités avec les aînés

Présentation de la démarche « Charte des Solidarités avec les aînés »

□ La Charte des Solidarités avec les aînés (MSA Grand Sud)

- Ambitionne d'accompagner les personnes âgées et leurs aidants.
- Démarche territorialisée qui vise la lutte contre l'isolement, le soutien des personnes dépendantes, l'intergénérationnalité, la prévention du vieillissement, l'accès aux droits et aux soins.
- Signature de la Charte le 5 juin 2023 entre la Communauté des Communes des Aspres et la MSA Grand Sud.

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

□ Le territoire de la Communauté de Communes des Aspres (CCA)



Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ Le territoire de la Communauté de Communes des Aspres (CCA)

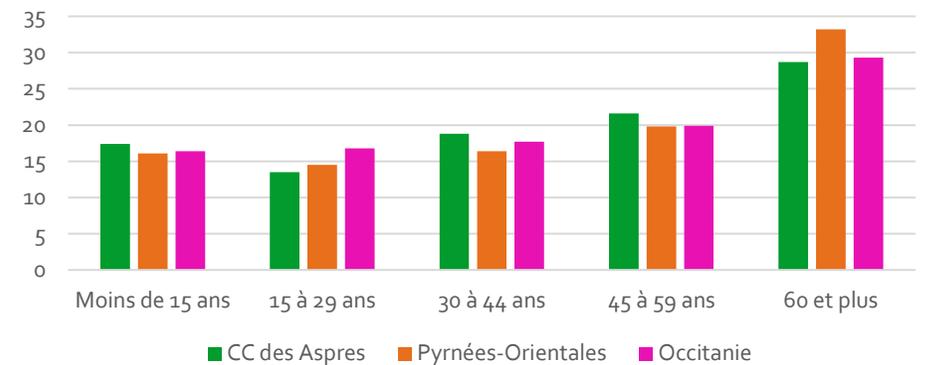
La population de la CCA dispose **d'une part de personnes âgées de 60 ans et plus quasiment similaire avec la population régionale** à âge comparable.

La population de la CCA est vieillissante et constitue une part importante de la population globale (entre 10 % et 83,5 % de la population selon la commune étudiée).

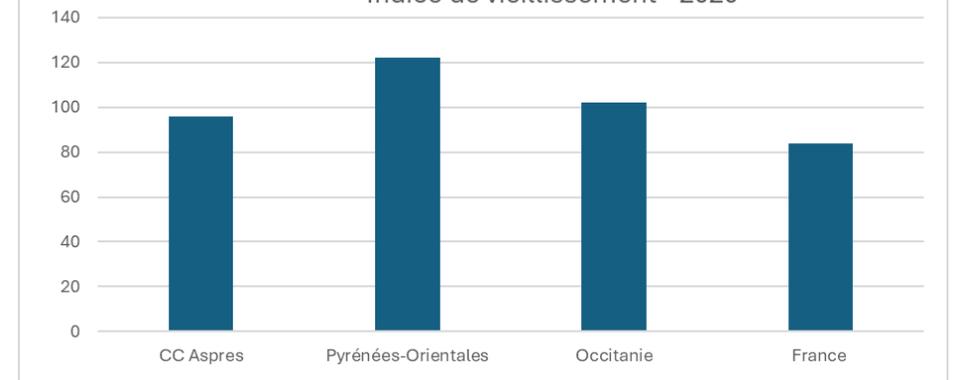
L'indice de vieillissement pour la CCA (96) est supérieur à celui de la France métropolitaine (84) et inférieur à celui de la région (102) et du département (122).

Ces données viennent corroborer les commentaires de l'Insee qui place la Région Occitanie au **5^e rang des régions de France métropolitaine où la part de seniors est la plus importante** (29% de la population est âgée de 60 ans ou plus en 2020).

Population totale et répartition par tranche d'âge



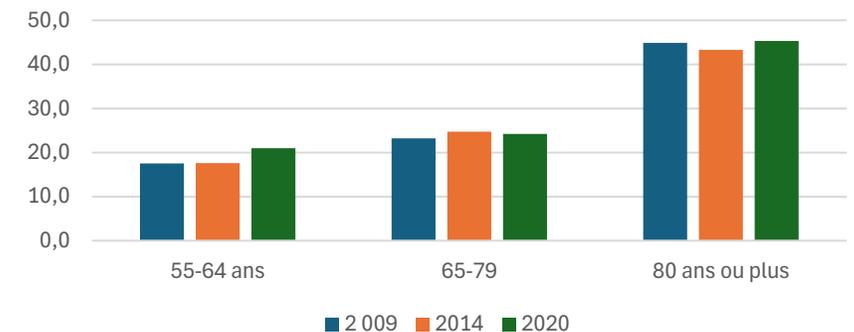
Indice de vieillissement - 2020



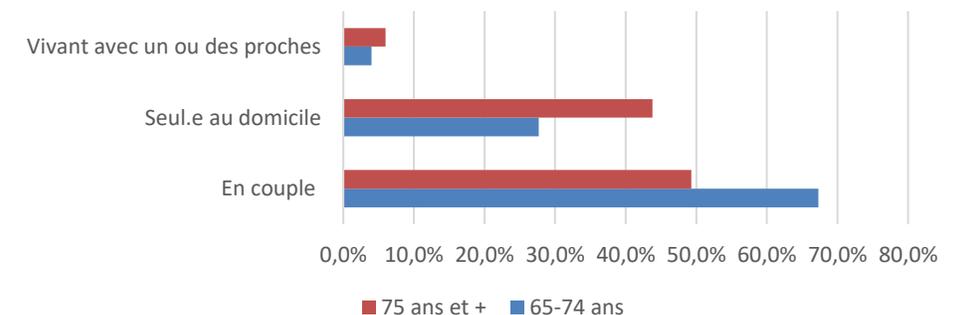
Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

- **Isolement social** : 45,3 % des plus de 80 ans sur le territoire des Aspres vivent seuls à domicile (Insee 2020). **Sur 404 réponses 43,8 % des plus de 75 ans vivent seuls.**
 - Les 65-79 ans sont majoritairement en couple (70,5 %).
 - Sur un échantillon de 404 personnes âgées de 60 ans et plus, peut être observé :
 - Parmi les **65-74 ans**, 27,7 % vivent seuls au domicile.
 - Parmi les **75 ans et plus**, 43,8 % vivent seuls au domicile.
 - Le pourcentage s'accroît avec le vieillissement.
- ⇒ Risque de fragilité, d'isolement social voire de rupture avec la vie sociale (solitude + problématique de santé mentale).
- ⇒ Sur 404 personnes, 12,7 % s'estiment **inquiets** pour l'avenir, 9,1 % se sentent **seuls et isolés**, 5,1 % sont pris par un **sentiment d'ennui** (soit 26,9 % au total).

Personnes vivant seules selon l'âge dans la Communauté de Communes des Aspres



Situation familiale par tranche d'âge - enquête seniors CCA



Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ L'isolement géographique

- Sur 404 personnes, 78,9 % des personnes **habitent en centre-ville ou centre-bourg** et 21,1 % dans **un habitat isolé, à l'écart d'autres habitations et des services**.
- Parmi les personnes vivant seules au domicile, **11,1 % vivent dans un habitat isolé** cumulant l'âge, l'isolement social et géographique.
 - ⇒ Les communes mettent à disposition des véhicules ; les élus font de l'aller vers, les secrétaires de mairie accueillent, orientent, accompagnent : véritable solidarité collective.
 - ⇒ Sur 404 personnes interrogées, 71 sollicitent **l'aide d'un proche** ou d'un voisin pour les déplacements ; 62 font les **déplacements à pied** ; 42 font appel à un **taxi ou un Véhicule Sanitaire Léger (VSL)** ; 15 ont recours à une **aide à domicile**. L'utilisation de la voiture personnelle demeure la réponse la plus appropriée.
 - ⇒ Parmi les personnes qui indiquent rencontrer des difficultés à réaliser leurs déplacements, 69,8 % ont entre 75 ans et plus et 29,2 % ont entre 65 ans et 74 ans.
 - ⇒ Parmi les 75 ans et plus qui rencontrent des difficultés, 58,1 % sont seuls à domicile, 36,5 % vivent en couple et 4,1 % avec un proche.

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ L'isolement géographique

Quelles perspectives ?

- La CCA a sondé la population sur ses besoins de transport :
 - ⇒ 83 % des personnes souhaiteraient bénéficier d'un **transport à la demande** (véhicule qui vient chercher et ramène la personne à son domicile) ou d'un **système de covoiturage solidaire** moyennant le défraiement des frais d'essence.
 - La plateforme Ogénie, mise en place par le Conseil départemental, recense le service Atchoum, qui facilite la mise en relation entre passagers et conducteurs pour organiser des déplacements à la demande et du covoiturage solidaire. Cependant, une majorité des personnes interrogées semble réticente à solliciter des inconnus, préférant s'appuyer sur un proche ou réduire leurs déplacements (40 %), ce qui peut entraîner un risque accru d'isolement social et de repli sur soi.
 - ⇒ Sur 404 personnes, **69,8 % considèrent que la mobilité** (se déplacer facilement) est un enjeu important pour accompagner le vieillissement. Ce critère se positionne devant les relations avec les proches, les rencontres avec d'autres personnes, l'argent, les activités sociales (sport, culture, loisirs).

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ Le logement

- 46,4 % des personnes qui vivent dans une maison indiquent qu'il y aurait des **travaux à prévoir**.
 - Parmi ces personnes, 18,3 % estiment que leur logement n'est pas adapté.
 - Parmi elles, 44,1 % souhaiteraient réaliser des travaux dans leur logement, mais pour 80 % d'entre elles, cela n'est pas envisageable en **raison de problèmes de santé**, de **coûts élevés**, ou du fait qu'elles ne sont pas **propriétaires**.

Quelles solutions ?

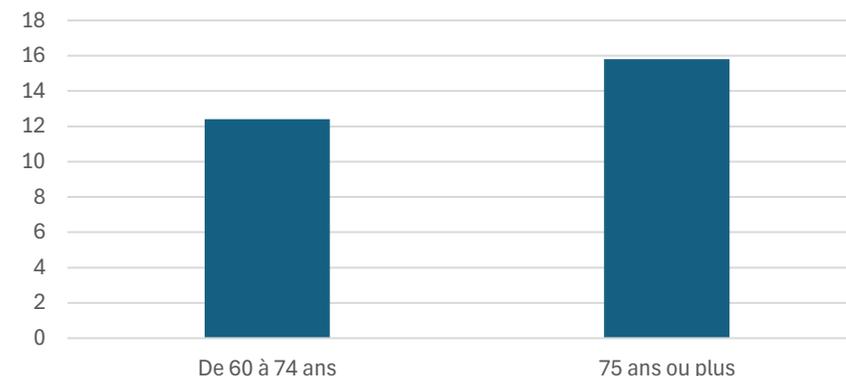
- L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) propose le financement de travaux tels que :
 - **Rénovation énergétique ;**
 - **Travaux lourds de gros œuvre, de réseau ou d'équipement sanitaire ;**
 - **Travaux d'adaptation des logements pour les personnes âgées en perte d'autonomie.**
- Pour les propriétaires occupants, les aides sont soumises à conditions de ressources. Pour les propriétaires bailleurs, elles sont fonction du montant de loyer pratiqué.

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ La précarité financière

L'Insee fait état d'un accroissement du taux de pauvreté pour la tranche d'âge 75 ans et plus.

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021 (CCA)

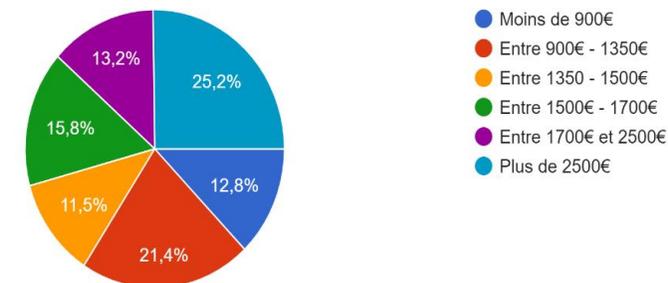


Parmi les 404 répondants, 234 personnes ont répondu à la question relative aux ressources financières :

Parmi les personnes vivant seules à domicile :

- **31 % sont âgées de 75 ans et plus et ont un revenu inférieur à 1350€.**
- **10,4 % sont âgées entre 65 et 74 ans et ont un revenu inférieur à 1350 €..**

Vos ressources déclarées (facultative)
234 réponses



Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

□ L'accès aux droits

La Maison France Services (MFS) :

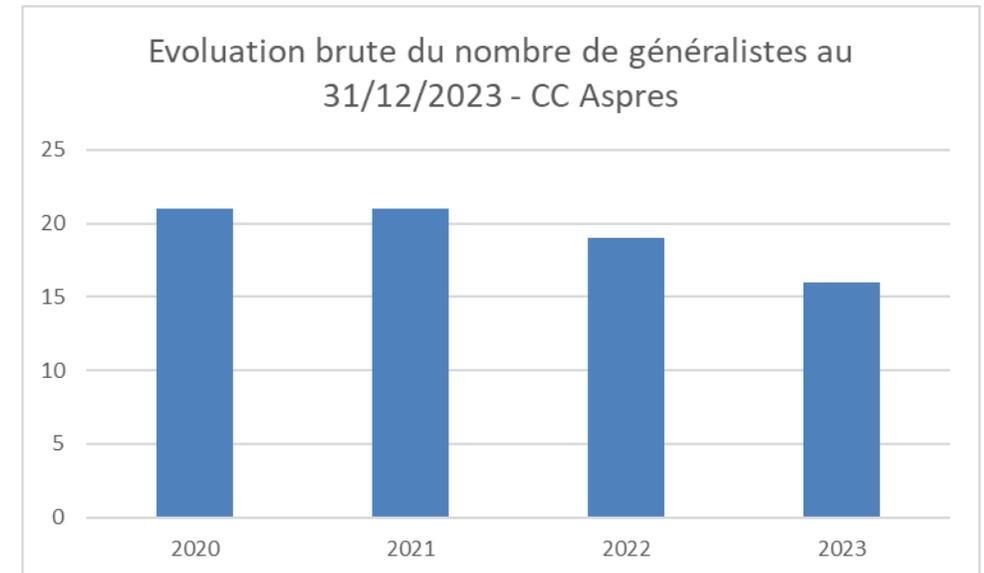
- Elle accompagne les personnes dans toutes les **démarches administratives du quotidien** et contribue à l'ouverture des droits.
- Elle organise des **ateliers d'initiation aux outils numériques** pour les aînés (38 % des seniors en font la demande vs 62% qui ne désirent pas s'initier à internet).

=> Des personnes renoncent à leurs droits car l'usage de l'outil informatique est trop complexe (33,2 % ont déjà renoncé à solliciter des services ; 40,9 % sollicitent le soutien d'un proche pour réaliser des démarches administratives).
- Parmi les 60 ans et plus, 44,6 % ont déjà entendu parler de la MFS vs 55,4 %.

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

☐ L'accès aux soins :

- L'évolution du nombre de médecins généralistes sur les Aspres :
 - Entre 2020 et 2023 peut être constatée une **diminution importante du nombre de médecins généralistes** sur le territoire.
- Le **départ à la retraite** d'un certain nombre de médecins généralistes vient dégrader une situation déjà compliquée. En février 2024, trois médecins généralistes supplémentaires de Thuir sont partis à la retraite sans remplaçant.



Source : FNPS – 2023

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ Quelles perspectives ?

- L'Assurance maladie propose aux personnes isolées un accès vers le **Centre d'Examen de Santé (CES)** avec ouverture des droits, réalisation des examens médicaux, actions de prévention... L'organisation **du transport est à la charge d'une tierce personne avec possibilité du défraiement des frais de transport.**
- Un projet de **médico-bus dans les territoires ruraux. 7 communes de la Communauté de Communes des Aspres** sont concernées : Banyuls-dels-Aspres, Calmeilles, Llauro, Oms, Passa, Tresserre et Villemolaque.
- Déploiement d'actions de **prévention de la perte d'autonomie** (tests simples et ludiques autour de la locomotion, l'audition, la vision, l'état nutritionnel, la santé mentale) ; mise en place d'ateliers de prévention (équilibre physique adapté, réduction des risques de chutes, entretien de la mémoire).

Présentation du diagnostic territorial et des résultats de l'enquête seniors

❑ Quelles perspectives ?

- Il existe également de nombreuses actions, portées par les caisses, mutuelles, institutions, visant la **lutte contre l'isolement et la fragilité de la personne âgée**.
 - ⇒ « **Sortir Plus** » pour les retraités de 75 ans et plus (Agirc-Arrco) : accompagnement physique des personnes isolées.
 - ⇒ **Actions intergénérationnelles** portées par les accueils de loisirs de la CCA. 56,8 % des personnes interrogées y seraient favorables.
- La population interrogée semble également encline à conserver ou développer une **forme de solidarité de proximité**. Ainsi, 45 % seraient favorables à conserver bénévolement un peu de temps aux autres via des visites de courtoisie, la transmission d'un savoir ou de compétences ou encore proposer du covoiturage.

Echange avec la salle : Quelles pistes d'actions ?



Merci de votre participation

**Restitution enquête séniors
Charte des Solidarités avec les Aînés**